

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 6 octobre 2026 à 20h00, sous la présidence du maire, monsieur Jean Vasseur et à laquelle étaient présents les conseillers messieurs Charles Krans, François Thibodeau, Jonathan Bolduc-Dufour et Francis Lamarre ainsi que mesdames Evelyne Boulenaz et Lyne Morin.

Également présente: Madame Laurie Verreault, Directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- a) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 août 2026
- b) Raymond Chabot Grant Thornton - Offre de services - Audit 2026 - 19 750\$ plus taxes
- c) Raymond Chabot Grant Thornton - Offre de services - Assistance comptable - 175\$ de l'heure plus taxes (si besoin)
- d) Nomination d'un représentant pour faire partie du comité de gestion de l'aréna de Bedford
- e) Soumission photo de groupe - Stéfany Mc Lean Photographie - 250\$ plus taxes

6. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point à l'ordre du jour

7. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

- a) Offre de service clôture borne sèche rang Sainte-Marie - Clôtures Nord-Sud - 7950,00\$ plus taxes

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun point à l'ordre du jour

9. ENVIRONNEMENT

Aucun point à l'ordre du jour

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

- a) Offre de service pour l'étude de la capacité du réseau d'Aqueduc - Artelia - 9500,00\$ plus taxes

11. VARIA

- a) Suivi rencontre des maires MRC

12. COURRIER

Aucun point à l’ordre du jour

13. QUESTIONS DE L’ASSISTANCE

Aucun point à l’ordre du jour

14. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE : 20H18

1. OUVERTURE

M. Jean Vasseur, maire, ouvre l’assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2026-10-141 Il est proposé par Francois Thibodeau, appuyé par Evelyne Boulenaz et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 20h00.

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

2026-10-142 Il est proposé par Charles Krans, appuyé par Lyne Morin et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que l’ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

2026-10-143 Il est proposé par Charles Krans, appuyé par Evelyne Boulenaz et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2026.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

COMPTES COURANTS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
VASSEUR JEAN	REMB. DÉPLACEMENT CONGRÈS	388,88 \$
LAMARRE FRANCIS	FRAIS DÉPLACEMENT CONGRES	388,88 \$
BOULENAZ EVELYNE	FRAIS DE DÉPLACEMENT CONGRES	388,88 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	SOUPER JEUDI CONGRES 5 PERSONN	289,84 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	STATIONNEMENT FRANCIS	69,00 \$
VASSEUR JEAN	SOUPER CONGRES VENDREDI 4 PERS	269,15 \$
BOULENAZ EVELYNE	REMBOURSEMENT SOUPER VENDREDI	42,30 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	CHAMBRE CONGRÈS FRANCIS+JONATA	849,47 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	CHAMBRE CONGRÈS LAURIE	809,23 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	CHAMBRE + STATIONNEMENT M. VASS	929,95 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	CHAMBRE + STATIONNEMENT EVELYN	929,95 \$
BÉRUBÉ & ASSOCIÉS AVOCAT	HONOR. PROF. COUR MUNICIPALE	301,82 \$
ROCHETTE JOSÉE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	66,24 \$
L'HOMME ET FILS INC.	4 ROULEAUX DE TIMBRES	577,65 \$
D.I.H.R.	DIAGNOSTIQUE PROBLÉMATIQUE RÉSEA	459,90 \$
B2L SOLUTIONS INC.	SERVICE AOÛT	31,48 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	LICENCE SAUVEGARDE	10,33 \$
YANICK NORMANDIN DAUPLAI	REMB. NUMÉRISATION PLANS	68,16 \$
B2L SOLUTIONS INC.	SERVICE SEPTEMBRE	31,48 \$
LE CODE DUCHARME INC.	RENOUVEL. MISE À JOUR	187,99 \$
L'HOMME ET FILS INC.	BOUTEILLE D'EAU	14,50 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	COMMANDITE TOURNOI DE GOLF	450,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE		
ISOLATION ST-LUC INC.	AJOUT CELLULOSE BIBLIOTHÈQUE	1 396,65 \$

MOTOSPORT G. & L. ENR.	MATÉRIEL SCIE À CHAÎNE FORMATI	87,36 \$
APSAM	FORMATION ESPACES CLOS	189,00 \$
UNI-SELECT CANADA INC.	MATÉRIEL FORMATION ESPACES CLO	46,54 \$
J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTI	NIVELEUSE MONTÉE ROY	689,78 \$
ÉQUIPEMENTS GUILLET INC.	DOUBLE CLÉ MASSEY	52,84 \$
FILGO	ESSENCE 74,90 L	138,50 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	DOUILLES ET BANC	181,64 \$
L'HOMME ET FILS INC.	ATTACHE CLIQUET	32,17 \$
L'HOMME ET FILS INC.	BOULON	2,57 \$
L'HOMME ET FILS INC.	RONDELLE	2,05 \$
L'HOMME ET FILS INC.	ÉCROU HEX.	3,49 \$
L'HOMME ET FILS INC.	CLE VIERGE	4,60 \$
L'HOMME ET FILS INC.	NETTOYEUR/PEINTURE	59,52 \$
L'HOMME ET FILS INC.	AGRAFE	12,60 \$
KUBOTA ST-JEAN	MENSUALITÉ TRACTEUR 35	700,81 \$
GÉRALD DUVAL	DÉNEIG. 2025-2026 BORNE SÈCHE	431,16 \$
LOISIRS ET CULTURE		
TERRASSEMENT BOURGEOIS	TONTE DE GAZON VERS 3/3	3 410,93 \$
GARAGE LÉO LORD	PIÈCE POUR ESTRADE	44,38 \$
CADIEUX JONATHAN	SUBVENTION ACTIVITÉ SPORTIVE	25,43 \$
PELCHAT AUDRÉE	SUBVENTION ACTIVITÉ SPORTIVE	147,00 \$
DAVIGNON FRÉDÉRIC	SUBVENTION ACTIVITÉ SPORTIVE	500,00 \$
CADIEUX, SOPHIE	YOGA 16 SEPTEMBRE AU 9 DÉCEMBR	1 402,50 \$
CAROLINE OSTIGUY	250 BUBBLE THÉ HALLOWEEN	1 000,00 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	MATÉRIEL HALLOWEEN	103,42 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	MATÉRIEL HALLOWEEN	73,55 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	MATÉRIEL FÊTE D'HALLOWEEN	360,09 \$
PRODUCTIONS CHOSE BINE	SPECTACLE DE NOËL 50%	891,06 \$
		19 544,72 \$

2026-10-144 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Charles Krans et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 19 544,72 \$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

COMPTES MENSUELS

RÈGLEMENT 413		
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. PAVILLON ET GARAGE	164,25 \$
MINISTRE DU REVENU DU QU	REMISE SEPTEMBRE 2026	6 772,23 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	REMISE SEPTEMBRE 2026	2 553,35 \$
CAISSE DESJARDINS DU HAU	REMISE JUILLET-SEPT 2026 YANIC	461,93 \$
CAISSE DESJARDINS DU HAU	REMISE SEPTEMBRE 2026	504,66 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE GR	REMISE SEPTEMBRE 2026	373,92 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	421,60 \$
FRANCOIS LEDUC	ÉCHANTILLONNAGES EAU POTABLE	500,00 \$
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE D'EAU	208,11 \$
MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR OCTOBRE 2026	7 180,57 \$
GESTIM INC.	SERVICE INSPECTION	1 977,66 \$
SALAIRE DES ÉLUS	SEPTEMBRE	4 324,37 \$
SALAIRE EMPLOYÉS	SEPTEMBRE	16 541,14 \$
		41 983,79 \$

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A) DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 AOÛT 2026

Le conseil prend acte du dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 août 2026.

B) RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON - OFFRE DE SERVICES - AUDIT 2026 - 19 750\$ PLUS TAXES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sébastien a reçu une offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026;

CONSIDÉRANT que les honoraires estimés pour les services proposés totalisent 19 750 \$, plus taxes, auxquels s'ajoutent des frais administratifs de 5 % et autres frais applicables;

EN CONSÉQUENCE,

2026-10-145 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Lyne Morin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'accepter l'offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., conformément aux modalités présentées.

C) RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON – OFFRE DE SERVICES – ASSISTANCE COMPTABLE – 175 \$ DE L'HEURE PLUS TAXES (AU BESOIN)

CONSIDÉRANT que la Municipalité pourrait avoir besoin, de façon ponctuelle, d'un soutien en matière de comptabilité et de finances municipales dans le cadre de l'Audit 2026;

CONSIDÉRANT que Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. propose un service d'assistance comptable au taux horaire de 175,00\$, plus les frais administratifs de 5 %, plus les autres frais applicables et les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

2026-10-146 Il est proposé par François Thibodeau, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'accepter l'offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. afin de pouvoir recourir à leurs services d'assistance comptable ponctuellement et au besoin, selon les besoins de la Municipalité.

D) NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR FAIRE PARTIE DU COMITÉ DE GESTION DE L'ARÉNA DE BEDFORD

CONSIDÉRANT que l'article 10 de l'entente intermunicipale de l'aréna de Bedford prévoit la désignation, par résolution, d'un représentant de la Municipalité afin de faire partie du comité de gestion de l'aréna;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sébastien souhaite désigner M. Jonathan Bolduc-Dufour à titre de représentant au comité;

EN CONSÉQUENCE,

2026-10-147 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Evelyne Boulenaz, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

De nommer M. Jonathan Bolduc-Dufour à titre de représentant de la Municipalité de Saint-Sébastien au sein du comité de gestion de l'aréna de Bedford;

De transmettre ses coordonnées à la Ville de Bedford afin qu'il puisse être convoqué aux rencontres du comité.

E) SOUMISSION PHOTO DE GROUPE – STÉFANY MC LEAN PHOTOGRAPHE – 250,00\$ PLUS TAXES

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu le devis no 1001 de Stéfany Mc Lean Photographe pour la réalisation d'un portrait de groupe;

CONSIDÉRANT que le montant de la soumission s'élève à 250,00\$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

2026-10-150 Il est proposé par François Thibodeau, appuyé par Charles Krans, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'accepter la soumission de Stéfany Mc Lean Photographe au montant de 250,00\$ plus les taxes applicables, pour la réalisation d'un portrait de groupe du conseil municipal.

6. LOISIRS ET CULTURE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

7. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) OFFRE DE SERVICE - CLÔTURE BORNE SÈCHE RANG SAINTE-MARIE - CLÔTURES NORD-SUD - 7 950,00\$ PLUS TAXES

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite procéder à l'installation d'une barrière coulissante robuste d'une ouverture de 20 pieds à la borne sèche située sur le rang Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT que Clôtures Nord-Sud a soumis l'offre no 27479-3, au montant de 7 950,00\$ avant taxes, incluant notamment l'installation;

EN CONSÉQUENCE,

2026-10-151 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'accepter l'offre de service de Clôtures Nord-Sud, au montant de 7 950,00\$ plus les taxes applicables, pour l'installation d'une barrière coulissante à la borne sèche du rang Sainte-Marie.

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

9. ENVIRONNEMENT

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) OFFRE DE SERVICE POUR L'ÉTUDE DE LA CAPACITÉ DU RÉSEAU D'AQUEDUC – ARTELIA – 9 500,00\$ PLUS TAXES

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite procéder à une étude hydraulique afin d'évaluer la capacité de son réseau d'eau potable et la possibilité d'y ajouter de nouveaux branchements, en fonction notamment des conditions de débits et de pressions du réseau existant;

CONSIDÉRANT que Artelia Canada inc. a soumis une offre de services professionnels au montant forfaitaire de 9 500,00\$ plus les taxes applicables pour la réalisation de cette étude;

EN CONSÉQUENCE,

2026-10-152 Il est proposé par Charles Krans, appuyé par Evelyne Boulenaz, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'accepter l'offre de services professionnels d'Artelia Canada inc., au montant de 9 500,00\$ plus les taxes applicables, pour la réalisation d'une étude de la capacité du réseau d'aqueduc visant notamment à évaluer la possibilité de nouveaux branchements.

11. VARIA

A) SUIVI RENCONTRE DES MAIRES MRC

12. COURRIER

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2026-10-153 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Francois Thibodeau, appuyé par Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h18.

Jean Vasseur,
Maire

Laurie Verreault,
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Laurie Verreault, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Laurie Verreault,
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Jean Vasseur, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Vasseur,
Maire